

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 13 mars 2014 à THYEZ

Construction du réseau départemental Très Haut Débit « Haute-Savoie numérique (HSN) » du SYANE

Visite de chantier de pose de la fibre optique

Le jeudi 13 mars 2014, les élus du **SYANE** se sont rendus à **THYEZ** pour une **visite de chantier de pose de la fibre optique**, dans le cadre du déploiement du réseau départemental Très Haut Débit « Haute-Savoie numérique » (HSN).

Débutée en 2013 sous maîtrise d'ouvrage du SYANE en partenariat avec le Conseil Général, la construction du réseau public départemental Très Haut Débit en fibre optique se poursuit conformément aux prévisions. **En 2014**, environ **400 km d'artères principales du réseau** seront réalisés, avec **23 M€** de travaux budgétisés.

La 1^{ère} phase de construction du réseau HSN est programmée sur **5 ans**, avec **en priorité, la couverture du monde économique** (zones d'activités économiques, entreprises, principaux bâtiments publics,...) et un objectif de 90 % des entreprises de plus de 6 salariés raccordables d'ici fin 2017.

Mais **les particuliers** ne seront pas en reste, puisque l'objectif est d'apporter, également d'ici 5 ans, la fibre optique à près de la **moitié de la population du périmètre FTTH* du SYANE**, soit 255 communes du département. (* FTTH : Fiber To The Home – Fibre dans les logements d'habitation).

Pour ce faire, le SYANE a décomposé la construction du réseau HSN en 2 parties :

1. La **construction des artères principales du réseau** (collecte-distribution) avec un premier marché de travaux de plus de 50 M€ HT passé en 2012.

Attribué au groupement d'entreprises « **TUTOR / ARS'INFRA / INEO** », ce marché de « **conception-réalisation** », comme son nom l'indique, associe toutes les études du projet ainsi que la réalisation des travaux.

La **visite de chantier** de ce jour concerne ce marché et le groupement d'entreprises a présenté la **technique de pose de la fibre optique**, ainsi qu'un **atelier de démonstration d'épissurage**, technique qui consiste à souder deux fibres optiques entre elles pour assurer la continuité du signal lumineux sans perte de débit.

Ces travaux de construction des artères principales, d'une **durée de 3 ans**, apporteront une **connexion optique** à toutes les **zones d'activités économiques** du département, ainsi qu'à **toutes les communes du périmètre FTTH du SYANE**. Les entreprises et bâtiments publics situés sur son tracé pourront être raccordés sans attendre les travaux de desserte.

Les travaux sont réalisés en **deux temps** : en premier lieu, les **travaux de génie civil** (fourreaux et chambres de tirage) et de **construction des centraux optiques** (NRO : Nœuds de raccordement optique), que l'on appelle aussi « **infrastructures d'accueil** », et ensuite, la **pose de la fibre optique** une fois que la continuité des tronçons de génie civil est finalisée.

2. La **construction de la desserte**, pour la réalisation des raccordements entre les artères principales jusqu'aux prises à l'abonné, débutera après la **conclusion des marchés de travaux**, actuellement en procédure d'appel d'offres, avec un objectif de signature des contrats d'ici **l'été 2014**.

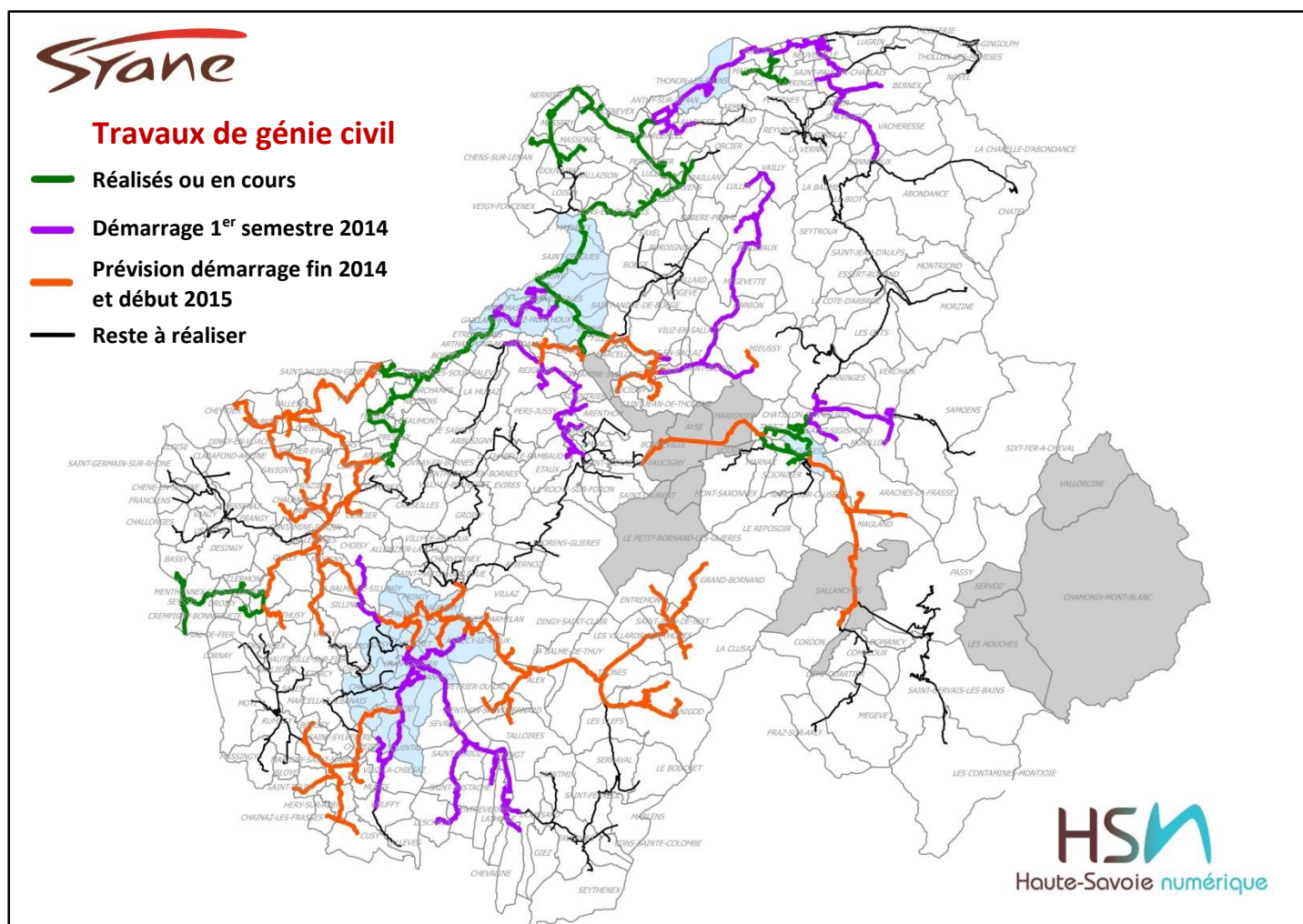
Ces marchés de desserte couvriront une période de construction de **4 années**, avec la livraison d'environ **30.000 prises FTTH/an**, et un montant total de près de 70 M€ HT.

Parallèlement à ces travaux de construction, le SYANE poursuit la procédure de Délégation de Service Public pour le **choix du futur exploitant du réseau fibre optique**. Cette mise en concurrence des opérateurs télécoms, engagée depuis 2013, a pour objectif d'aboutir à un **contrat d'affermage d'ici l'été ou la rentrée 2014**.

Le candidat qui sera retenu aura pour **mission l'exploitation et la commercialisation** du réseau pour les 15 prochaines années, étant précisé que **le réseau HSN sera neutre et ouvert, accessible à tous les opérateurs télécoms aux mêmes conditions techniques et tarifaires**.

En cas d'aboutissement favorable de ce contrat à la mi-2014, la **mise en service commerciale** d'une partie du réseau est envisagée **vers la fin de l'année 2014** pour les premiers services **au monde économique et aux entreprises**.

Les parties du réseau concernées pour une mise en service prévisionnelle vers la fin 2014 sont celles dont la **connectivité optique** sera réalisée en 2014 : **l'axe Saint-Julien-en-Genevois / Evian-les-Bains**, le **secteur de Cluses**, ainsi que le **secteur de Seyssel** (voir la deuxième carte « Pose de la fibre optique » ci-après).



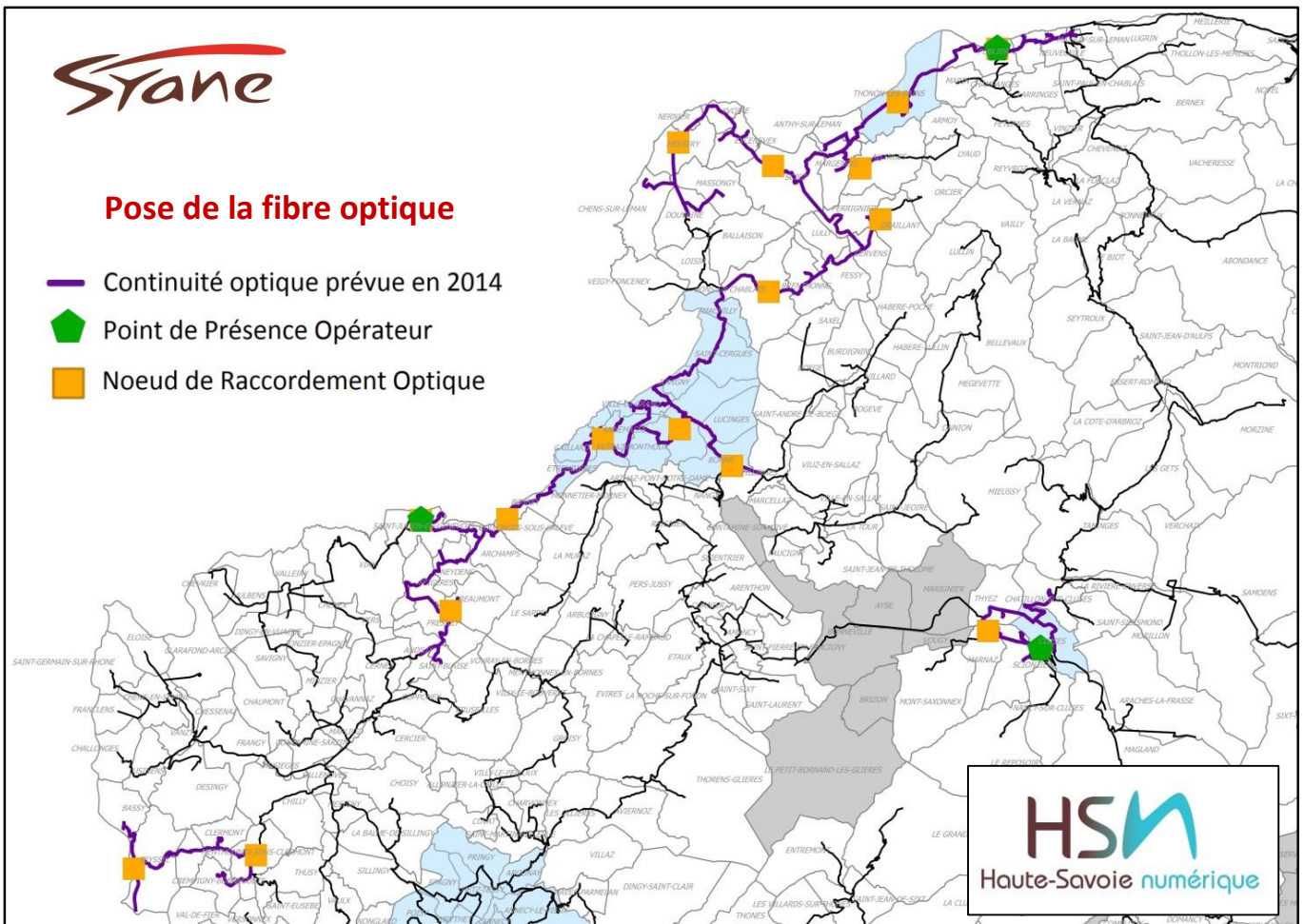


Pose de la fibre optique

— Continuité optique prévue en 2014

◆ Point de Présence Opérateur

■ Noeud de Raccordement Optique



Financement du réseau HSN :

Participations publiques :



Et avec la participation des
intercommunalités de Haute-Savoie

Partenaires financiers :



Retrouvez toute l'actualité sur l'avancement du projet fibre optique du SYANE et du Département de la Haute-Savoie sur le site web HSN : <http://www.hsn-hautesavoienumerique.fr/>

PRESENTATION DU SYANE

Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie est un syndicat mixte qui regroupe les communes de la Haute-Savoie et le Département. Le SYANE est doté de **5 compétences** :

- **Electricité** : le SYANE veille à la bonne organisation, à la cohérence et à la qualité du service public de distribution de l'électricité sur toute la Haute-Savoie, en concertation avec les entreprises locales de distribution (ELD) pour les 55 communes dont le réseau est exploité en régie ou en SEM d'électricité. Pour les 239 communes sous concession départementale ERDF, le SYANE assure, en tant qu'autorité organisatrice et concédante, le contrôle de la concession et réalise, sous sa maîtrise d'ouvrage, des travaux sur leurs réseaux d'électricité.
- **Energie** : le SYANE accompagne les collectivités dans leurs actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables (audits et diagnostics énergétiques, études de faisabilité pour des installations basées sur les énergies renouvelables, électrifications de sites isolés...)
- **Communications électroniques** : le SYANE s'engage, en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Savoie, dans l'aménagement numérique de la Haute-Savoie à travers la réalisation du réseau d'initiative publique très haut débit en fibre optique. Il est porteur du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) de la Haute-Savoie.
- **Gaz** : autorité organisatrice et concédante des 114 communes qui ont choisi de lui transférer la compétence, le SYANE exerce le contrôle de la concession pour les 47 communes desservies en gaz. Il agit également pour le développement du gaz en réalisant des études de faisabilité pour de nouvelles dessertes ou des extensions, et en menant les procédures de délégations de service public.
- **Eclairage public** : le SYANE réalise, pour les 224 communes lui ayant délégué la compétence, des installations d'éclairage public, des mises en valeur, par la lumière, de sites et de monuments, et des diagnostics techniques et énergétiques. Il lance le programme EPure pour accompagner les communes vers un Eclairage Responsable (charte, plan d'actions).

Contact presse :

Elise SCOTTON - Chargée de communication
Tél. 04 50 33 59 39 - Mail : e.scotton@syane.fr
www.syane.fr